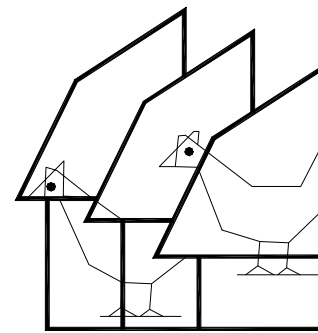
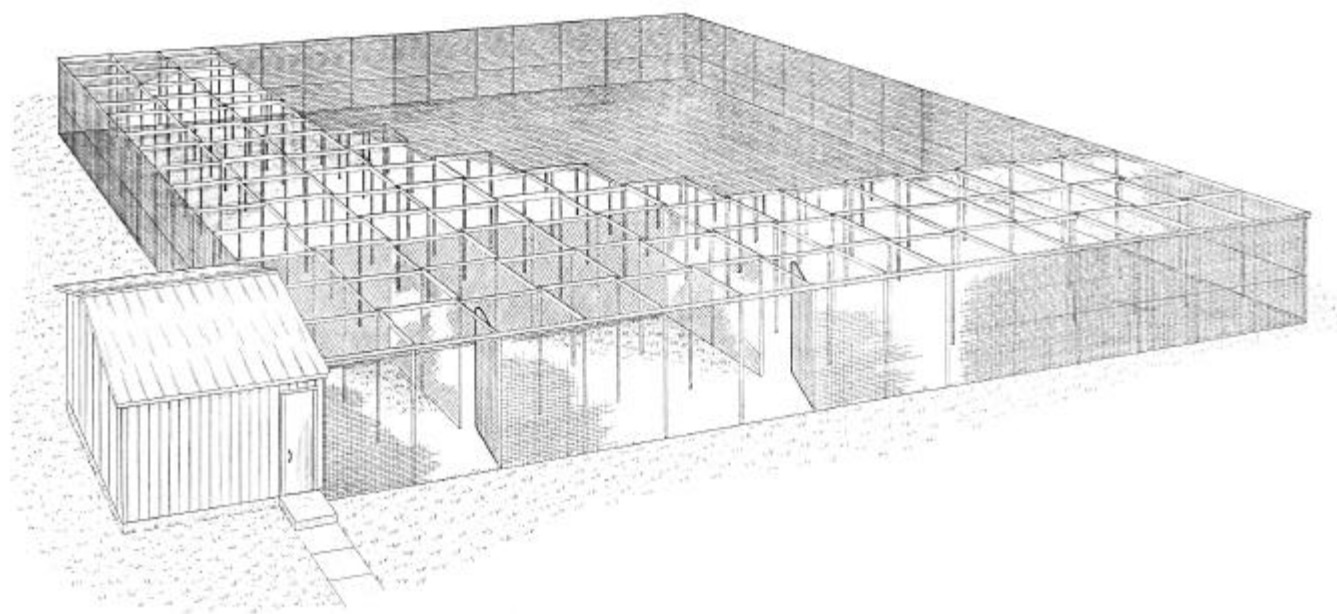


VOLIÈRE EN GRILLAGE MÉTALLIQUE POUR FAISANS



50901



VOLIÈRE EN GRILLAGE MÉTALLIQUE POUR FAISANS

Ce plan illustre une volière construite en grillage métallique. La caractéristique principale est le poids énorme que doit supporter la structure en bois.

La superficie représentée est de 2 090 m² et elle accommode un élevage de 1 000 faisans. La volière est sur un terrain naturellement bien drainé et suffisamment grand pour permettre le déplacement si le parasitisme s'installait.

L'ensemble de la volière est divisé en quatre sections:

La première sert de volière de départ aux faisandeaux âgés de 6 à 7 semaines et requiert une superficie de 0,9 m² pour 10 faisandeaux.

La seconde section occupe de 1 à 1,5 fois la surface de la première. Elle sert lorsque les faisandeaux commencent à passer la journée à l'extérieur et est utilisée comme point de capture pour la reprise au moment de la chasse lorsqu'il n'y a pas de corridor à cet effet.

Ces sections sont entourées de cloisons faites de grillage à poule ou de filet à maille de 25 mm.

Les deux autres sections sont de dimensions semblables si on tient compte que les deux premières décrites font partie intégrante de l'une d'elles. C'est aussi un treillis qui les sépare. L'espace prévue est de 2,1 m² par oiseau.

La structure est faite de piquets de 100 mm de diamètre au petit bout et de 3 m de longueur, et de membrures horizontales (solives) de 50 x 150 mm.

Le bas de la cloison est appelé clôture de garde et elle est enfoncée jusqu'à 300 mm dans le sol. Le grillage des côtés est joint avec le grillage inférieur ou de garde avec des anneaux à porc (hog ring) de calibre 12; on fait de même pour le grillage du toit et celui des côtés.

Le grillage du toit ne doit pas être tendu ni fixé sur les solives mais simplement posé en nappe. Le grillage métallique s'obtient en rouleau de 30 à 45 m de longueur sur des largeurs de 1,2 à 1,5 m.

Dans les régions où le verglas et les neiges abondantes sont à craindre, il pourra être nécessaire de renforcer la structure pour qu'elle résiste aux rigueurs de l'hiver.